LE FIGARO

30/03/11

Gaz de schiste : la ministre de l'Écologie veut des garanties

Nathalie Kosciusko-Morizet refuse toute exploitation qui aurait une incidence écologique «désastreuse». Le PS va plus loin et demande l'annulation pure et simple de l'exploitation de gaz de schiste en France.

Le débat sur le gaz de schiste s'enflamme en France. Alors que 80 parlementaires de tous bords ont cosigné une motion parlementaire contre l'exploitation de cet hydrocarbure non-conventionnel, la ministre de l'Ecologie Nathalie Kosciusko-Morizet, tente de rassurer. «Que les choses soient claires : il est hors de question d'avoir recours aux moyens de procédés d'extraction qui auraient une incidence écologique désastreuse», a-t-elle déclaré lors d'un débat à l'Assemblée nationale sur le sujet, mardi. «Ce serait un retour en arrière par rapport à tout ce que nous avons fait et voulu ensemble», a-t-elle poursuivi.

Face à elle, tous les orateurs ont exprimé leur opposition à la recherche des gaz de schiste. L'exploitation de cette source d'énergie se base sur une technique de forage, la fracturation hydraulique, qui implique l'injection sous forte pression de grandes quantités d'eau et de produits chimiques dans le sous-sol pour y fracturer les roches qui contiennent le gaz. Une méthode qui peut notamment entraîner la contamination des nappes phréatiques.

Pour appuyer leur argumentaire, les opposants font référence à «Gasland», documentaire choc sur les ravages du gaz de schiste aux États-Unis, tourné par Josh Fox et en salle le 6 avril.

En y faisant allusion, Nathalie Kosciusko-Morizet a assuré qu'«il n'est pas question que ce sujet des gaz de schiste soit l'occasion d'un quelconque retrait en matière environnementale, que ce soit sur nos engagements sur le mix énergétique ou sur nos engagements sur la protection de l'eau, des paysages, du sol», a encore insisté la ministre.

Moratoire prolongé

Ce débat intervenait après la décision du Premier ministre François Fillon de prolonger et d'élargir le moratoire sur le gaz et les huiles de schiste, qui expirait à la mi-avril. Devant les critiques montant de tout l'éventail politique, du Front national aux écologistes, ce dernier n'a pas eu d'autre choix que de suspendre la recherche et les travaux pour les exploitants à qui le gouvernement avait octroyé en mars 2010 des permis de prospection. Trois zones dans le sud de la France étaient concernées : les départements de l'Hérault, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardèche et de la Drôme.

Le moratoire court jusqu'à la fin de la première quinzaine de juin, date à laquelle sont attendues les conclusions définitives de deux rapports commandés par les équipes gouvernementales. Concernant les permis d'exploration d'huile de schiste (pétrole) octroyés dans le bassin parisien, aucun forage par fracturation hydraulique n'aura lieu avant cette date. En revanche, les forages traditionnels sont autorisés après la remise des premières conclusions, attendues le 15 avril.

Le PS pour une interdiction totale

À un an des présidentielles, et en plein débat sur l'énergie après le désastre de Fukushima, le gouvernement reste très prudent. Il met toutefois en avant la nécessité d'explorer de nouvelles pistes en matière d'énergie. Pour le moment, la France importe près de 98% du gaz qu'elle consomme. Or ses sous-sols regorgent de grandes réserves en gaz et huile de schiste, situés dans la roche à des profondeurs de 2000 à 4000 mètres. Nathalie Kosciusko-Morizet évoquait à l'Assemblée l'opportunité que pourrait représenter l'exploitation de ces hydrocarbures non conventionnels «pour réduire la dépendance énergétique». Selon elle, «toute question mérite d'être prise en compte et considérée et c'est ce qui est proposé avec cette mission».

La réaction de l'opposition ne s'est pas faite attendre. Dans un communiqué publié à l'issue du bureau national, le PS a demandé mardi l'interdiction pure et simple des explorations et exploitations de site ainsi que «l'annulation des arrêtés ministériels accordant des permis exclusifs de recherches». D'après les socialistes, «les techniques de forage utilisées dans l'exploration et l'exploitation de ces hydrocarbures sont destructrices pour l'environnement et dangereuses pour la santé», écrit le PS. «Nous souhaitons que la législation évolue afin de garantir la transparence des activités d'exploration et d'exploitation en général».